

113	UTBM service communication	Dépêche aef n°149000	Mardi 26 avril 2011
		Enseignement supérieur	IDEX - PRES - initiatives d'excellence



Dépêche n° **149000**
Dijon, Mardi 26 avril 2011 16:49:01
Alexandra Caccivio
Ligne directe : 03 80 77 04 07

Domaine : **Enseignement supérieur**
Rubriquage : Actualité - Politique de site - Financement - Budget - Université

Bourgogne Franche-Comté : un projet d'idex « construit sur des bases solides » mais au « potentiel scientifique trop limité »

« Les partenaires d'Humanidex présentent un projet très sérieux, construit sur des bases solides d'excellence dans des domaines d'actualité et des partenariats régionaux avec l'industrie », conclut le jury « idex » (initiatives d'excellence) dans l'appréciation générale adressée à Sophie Béjean, présidente du PRES Bourgogne Franche-Comté. Il y précise encore : « Bien que le jury ne soit pas convaincu que ces institutions puissent être capables ensemble d'atteindre l'objectif idex de devenir un leader reconnu internationalement dans les dix ans à venir, le projet pourrait vraisemblablement mener à la création d'une excellence nationale reconnue ».

Le projet du PRES Bourgogne Franche-Comté obtient, à l'issue de son examen par le jury, les notes suivantes :

- puissance et intensité scientifique du périmètre : C ;
- qualité de l'ambition scientifique : B ;
- attractivité et cohérence de l'offre de formation : B ;
- formation : ambition et innovation : B ;
- partenariats économiques, valorisation et transfert : B ;
- politique internationale et européenne : B ;
- crédibilité et efficacité de la gouvernance : B ;
- gouvernance : ambition, identité, transformation et structuration : A ;
- qualité de la trajectoire, de la programmation et des jalons associés : B ;
- efficacité des procédures et maîtrise de la gestion : B ;
- qualité des modes d'allocation des ressources : C ;
- ambition et dynamisme de la politique RH : A.

« PLUTÔT FIÈRE »

Le jury identifie plusieurs points forts dans le projet Humanidex : « une vision solide, ancrée dans les forces scientifiques existantes et le soutien des partenaires économiques » ; « un centrage clair sur l'innovation et la captation de valeur à travers la création de start-up et la vente de licences ». Il précise qu'« il est envisageable que l'idex devienne une institution majeure au plan régional ou national dans les dix ans à venir ».

Le jury relève par ailleurs deux points faibles au projet : des « procédures de gestion des ressources [qui] ne sont pas décrites avec suffisamment de détails » ; « un potentiel scientifique trop limité pour devenir un leader reconnu internationalement dans le délai de dix ans imparti ».

« Je suis plutôt fière de ce qui est une très bonne évaluation, relève Sophie Béjean, interrogée par AEF. La critique principale porte sur notre potentiel scientifique. C'est donc une question de taille critique. » La présidente du PRES rappelle que cette candidature s'appuie sur des chiffres datant de 2005 pour l'université de Bourgogne et de 2006 pour l'université de Franche-Comté (AEF n° 147743). « En cela, nous avons été pénalisés », dit-elle pour expliquer le C que le jury attribue pour noter « la puissance et l'intensité scientifique du périmètre ». « Mais l'Aeres devrait fournir ses nouvelles évaluations de nos laboratoires dans les prochains jours. Nous pourrions intégrer dans notre candidature pour la deuxième vague des chiffres clés actualisés. Je suis confiante : nos laboratoires ont connu une progression notable, selon l'enquête que nous avons menée en interne à l'automne dernier, en particulier en termes de production chez les enseignants-chercheurs et de qualité de la recherche. Le nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs producteurs, relevant de laboratoires A et A+, devrait être en nette progression. Cela prouvera que nous sommes sur un 'trend' positif. »

DE NOUVEAUX PARTENARIATS EN CONSTRUCTION

Interrogée sur les alliances qu'elle pourrait rechercher avec d'autres projets idex, pour accroître le périmètre scientifique, Sophie Béjean répond : « Je ne pense pas que cela s'impose et cela n'est pas inscrit dans les recommandations. Certains membres du jury ont dit lors de l'audition qu'il ne fallait pas que les idex soient trop grands. Ils semblent aussi intéressés par le 'small, beautiful and efficient' ». La présidente du PRES souhaite néanmoins poursuivre sa politique de développement des partenariats internationaux, notamment avec la Suisse, « pour renforcer la qualité et la puissance scientifiques du PRES ».

L'autre C que reçoit le PRES Bourgogne Franche-Comté concerne la « qualité des modes d'allocation des ressources ». « Le mode de distribution des crédits de l'idex, entre les équipes, ne figure effectivement pas dans le dossier », dit Sophie Béjean. « Je l'ai détaillé oralement mais il est vrai que ce point mérite d'être approfondi. »

Pour la deuxième vague, « nous avons l'intention d'améliorer également nos axes forts », dit encore Sophie Béjean. « Nos partenariats industriels par exemple », précise-t-elle. Depuis que le dossier de candidature a été déposé, le 7 janvier 2011, cinq entreprises ont rejoint le PRES au titre des « membres associés », selon une procédure actée en conseil d'administration du PRES qui s'est réuni la dernière fois le 15 avril 2011. Dijon Céréales, Eurogerm, Oncodesign (AEF n° 148945), Sanofi-Aventis et Seb sont ainsi les premières entreprises à s'impliquer dans le PRES, à hauteur d'un million d'euros. De nouvelles candidatures seront examinées lors des prochains CA.

IEED, INSTITUT CARNOT : LES NOUVEAUX PROJETS DU PRES

Autre point que le PRES souhaite améliorer pour le dossier de candidature qu'il présentera à nouveau : les partenariats internationaux, au premier rang desquels le partenariat transfrontalier avec la Suisse, avec laquelle l'interrégion (Bourgogne et Franche-Comté) possède 230 kilomètres de frontières. Sophie Béjean dit « travailler à d'autres relations » que celles déjà développées, notamment avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne et avec l'université de Fribourg. Parmi les nouveaux projets ainsi émergents : un projet d'IEED (institut d'excellence dans le domaine des énergies décarbonées). Il est conduit avec, entre autres partenaires, le CNRS, l'EPFL et Air Liquide.

« Si nous pouvons montrer que nous pouvons nouer des partenariats scientifiques avec des établissements de haut niveau, cela renforcera notre force scientifique », souligne Sophie Béjean qui, à ce sujet, espère également « vivement » que le dossier déposé par AgroSup (Qualiment), avec l'Inra, l'université d'Auvergne et Welience, sera labellisé « institut Carnot » cette semaine. La Bourgogne et la Franche-Comté comptent, à ce jour, deux instituts Carnot, autour du laboratoire Femto-ST (Besançon) et en partenariat avec le centre de Cluny d'Arts et

Métiers ParisTech.

LES AVANCÉES DE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE

Le troisième point sur lequel le PRES entend étayer son dossier concerne « le déploiement de l'université fédérale ». « Nous organisons en juillet un nouveau forum du PRES, organisé avec la communauté universitaire », détaille Sophie Béjean. Elle annonce par ailleurs que le conseil d'orientation stratégique, avec tous les partenaires du PRES (notamment le CNRS et l'Inserm, les collectivités, les entreprises), va se réunir d'ici à l'été. « Ces avancées permettront de renforcer la crédibilité de la gouvernance mise en place, pour laquelle nous avons obtenu un B, en montrant qu'elle fonctionne, concrètement. »

Sophie Béjean accueille de manière positive le fait que le jury sera, pour la deuxième vague, le même que celui qui a examiné les dossiers en première instance. « C'est un jury compétent et qui connaît notre dossier. Nous espérons, cette fois, lui faire valoir que l'excellence universitaire peut se trouver dans des sites universitaires qui, a priori, ne sont pas dans les plus importants ; qu'une petite taille peut être compensée par l'efficacité, la réactivité de la gouvernance, des liens étroits avec les entreprises et de bons partenariats internationaux. »



Contact : Université de Bourgogne, Dominique Annet, directrice de la communication, 03 80 39 50 07, communication@u-bourgogne.fr

Cette dépêche fait partie du dossier suivant :

- [Les idex \(2010-2011\)](#)

Vous y retrouverez l'ensemble des dépêches sur le sujet.

Lire aussi dans les dépêches :

- [PRES Bourgogne-Franche-Comté : des labex « pénalisés » par des évaluations de l'Aeres « déjà anciennes » \(Sophie Béjean, présidente\)](#)
AEF du Lundi 4 avril 2011, n° 147743 - RI
- [Idex : Sophie Béjean affiche sa confiance face à « la capacité du pays à reconnaître l'excellence ailleurs que dans les grands pôles »](#)
AEF du Lundi 4 avril 2011, n° 147787
- [URGENT. Idex : le MESR et le CGI confirment officiellement la liste des 7 projets pré-sélectionnés](#)
AEF du Vendredi 25 mars 2011, n° 147508

Dépêche n°149000 © Copyright AEF - 1998/2011 Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.

Accéder au site de AEF : <http://www.aef.info>

Mes paramètres

Ne plus recevoir de mail

Interruption provisoire

Désabonnement